

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 29 (1942)
Heft: 2-3

Artikel: Die Neubauten der Universität Fribourg : Architekten F. Dumas und D. Honegger, Fribourg
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-86911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



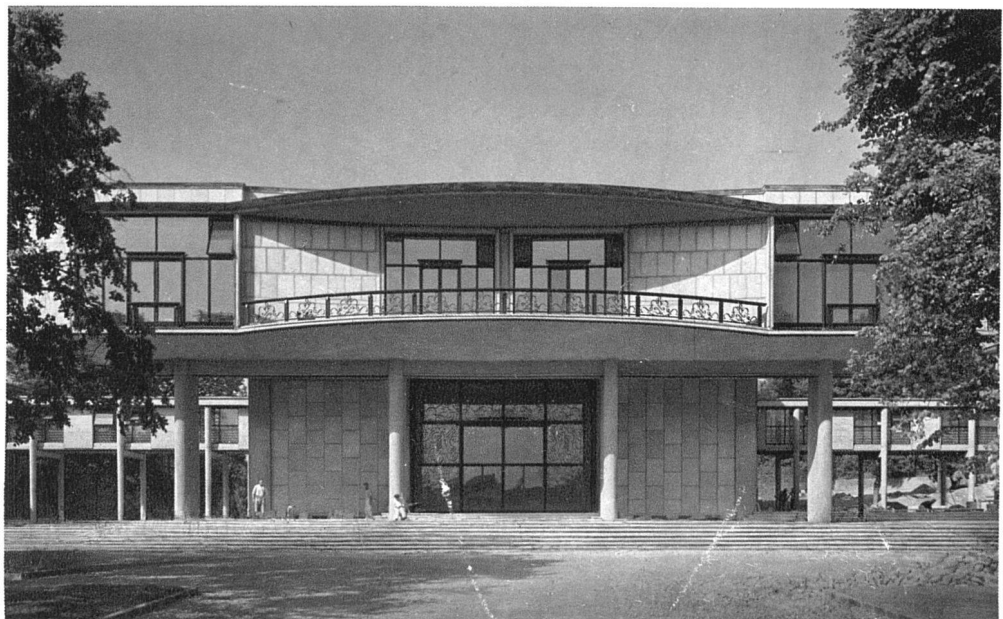
Gesamtansicht von Südosten: links Kollegienhaus, Haupteingang, im Hintergrund der Seminartrakt

à gauche: le bâtiment des cours, puis l'entrée principale; au fond le bâtiment des séminaires

DIE NEUBAUTEN DER UNIVERSITÄT FRIBOURG

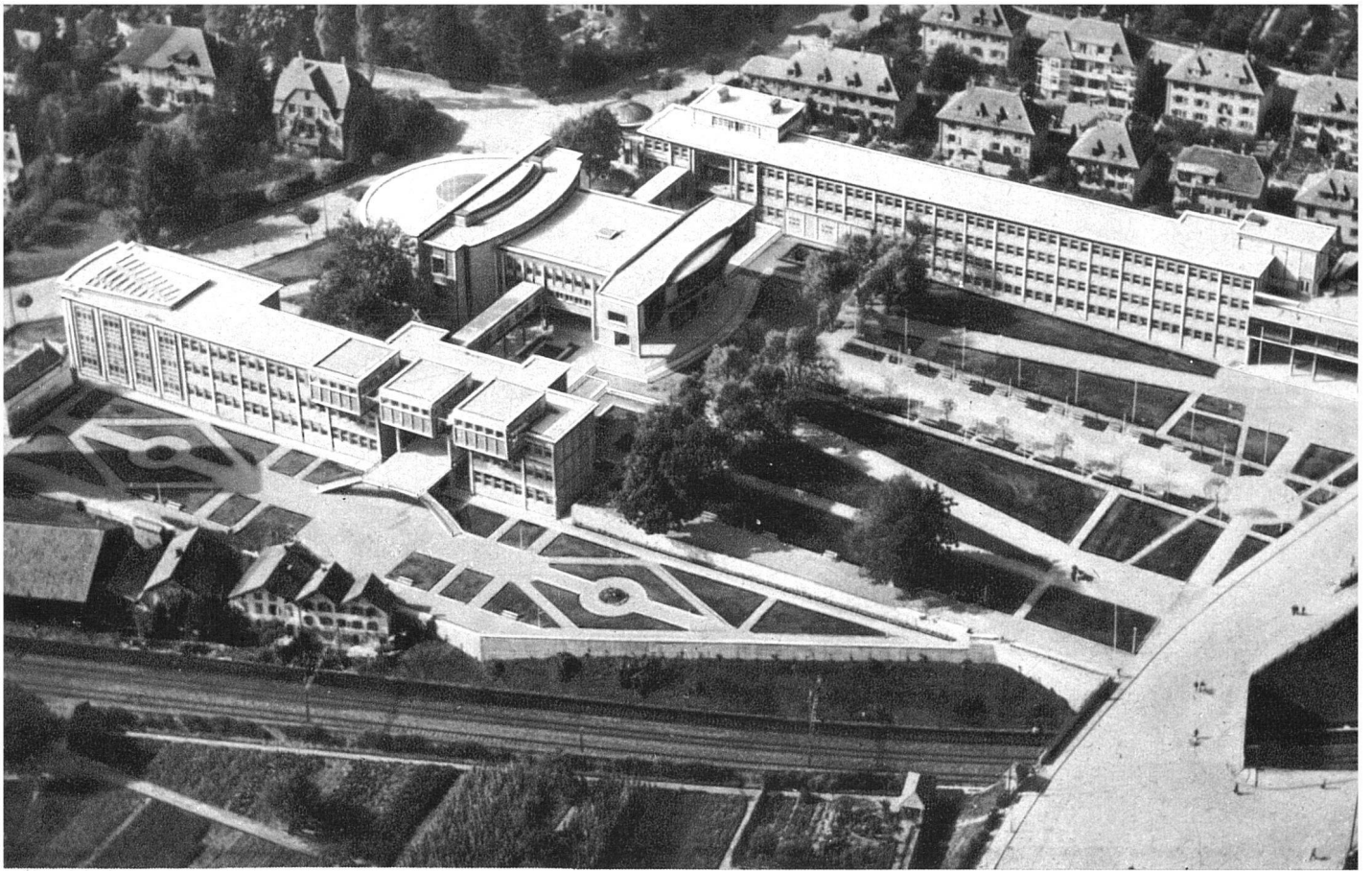
Architekten: F. Dumas und D. Honegger, Fribourg

Dieses Doppelheft des «Werk» enthält ausser der Publikation der Universitätsbauten einen Aufsatz des Architekten Denis Honegger, hervorgegangen aus einem in Zürich gehaltenen Vortrag, ein stark gekürztes deutsches Résumé dieses Aufsatzes, einen Aufsatz von Peter Meyer über die Stellung der Freiburger Universitätsbauten im Rahmen der Architekturentwicklung, sowie einen Aufsatz des Architekten Werner Taesler, Stockholm, der sich auf das Problem der Monumentalarchitektur bezieht, zu dem diese Universitätsbauten einen so wichtigen Beitrag bilden.



Haupteingang zu Aula, Rektorat und Kanzlei von Nordosten

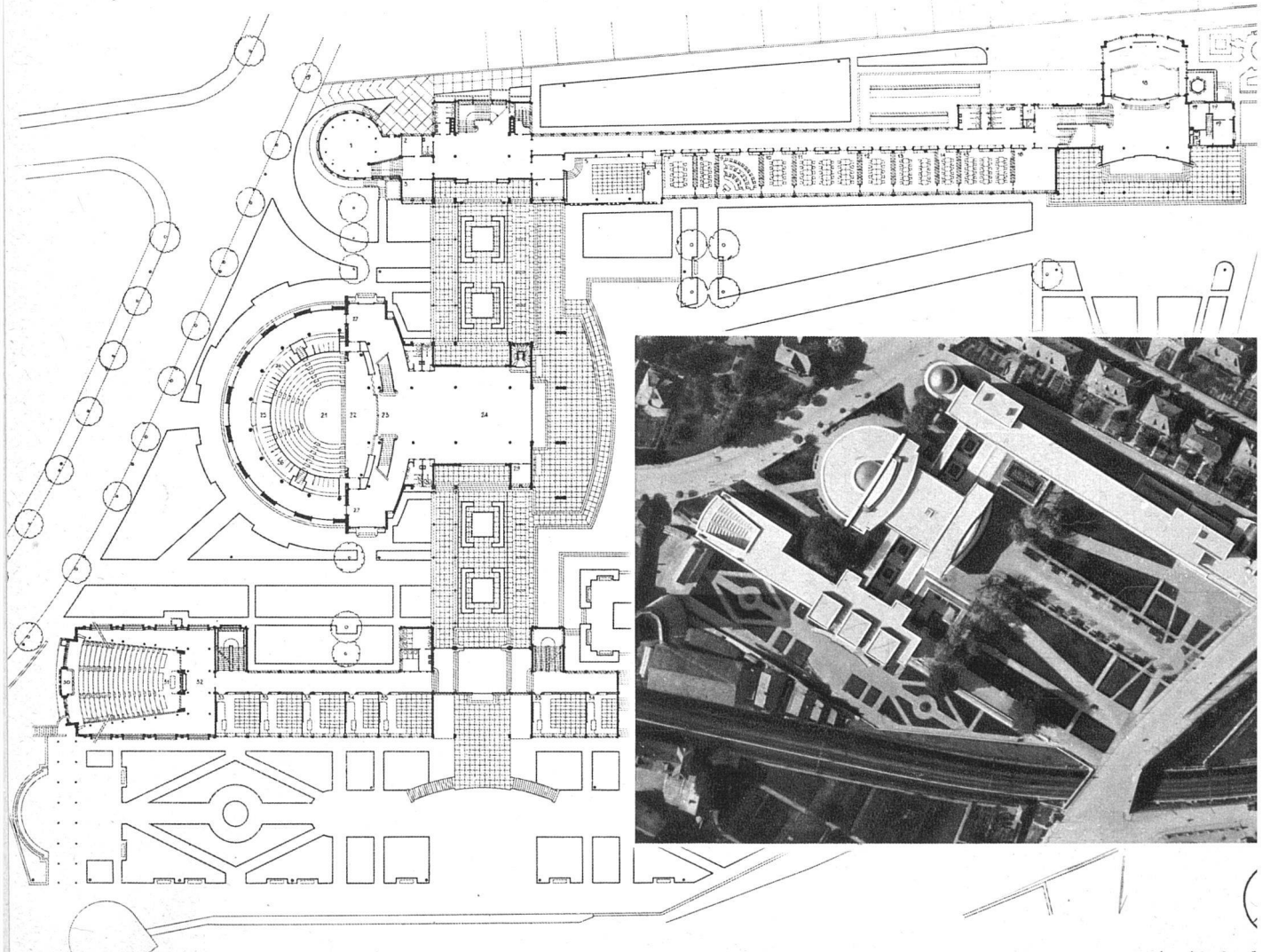
Entrée principale de l'aula et des services généraux, vue du NE

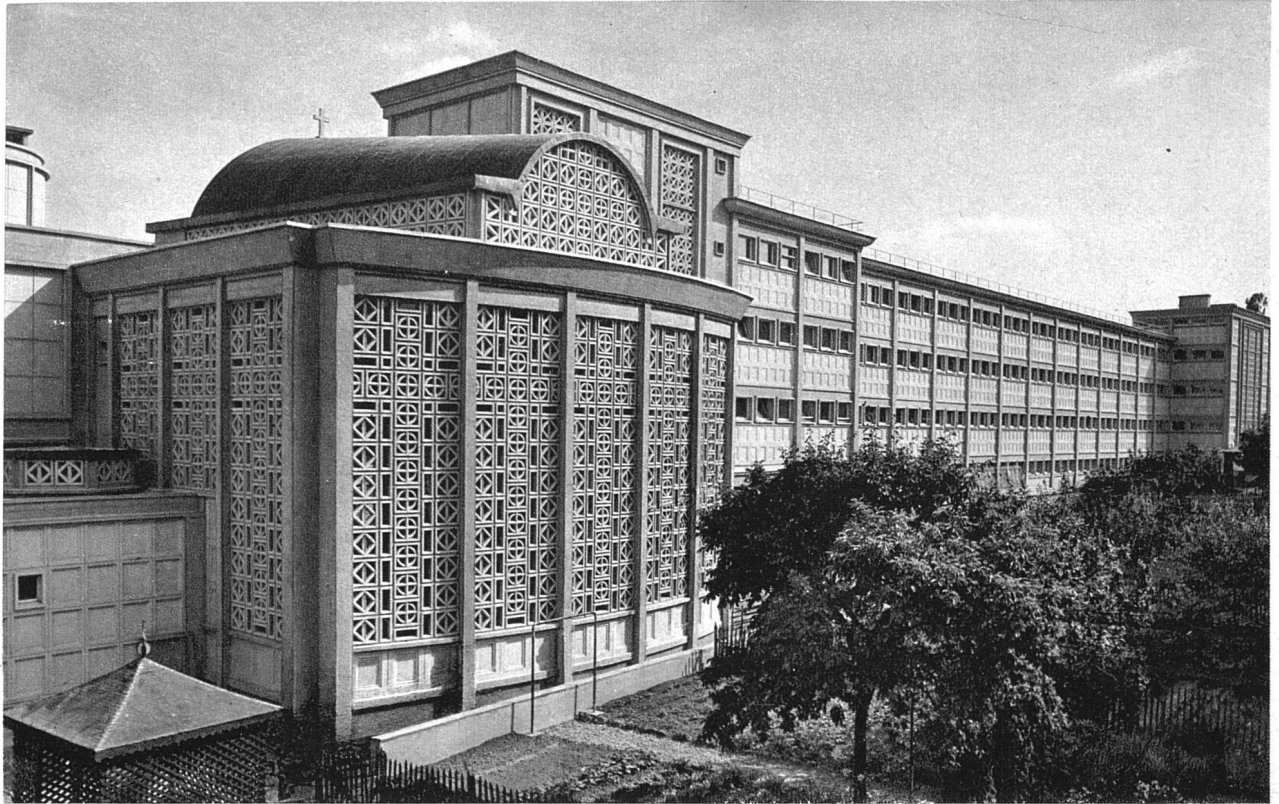


Flugaufnahmen der Eidg. Landestopographie,
Wabern, zur Veröffentlichung freigegeben
unter Nr. 6062 B.R.B. 5. 10. 1959.

Aérophotos du service topographique fédéral
vues de l'est

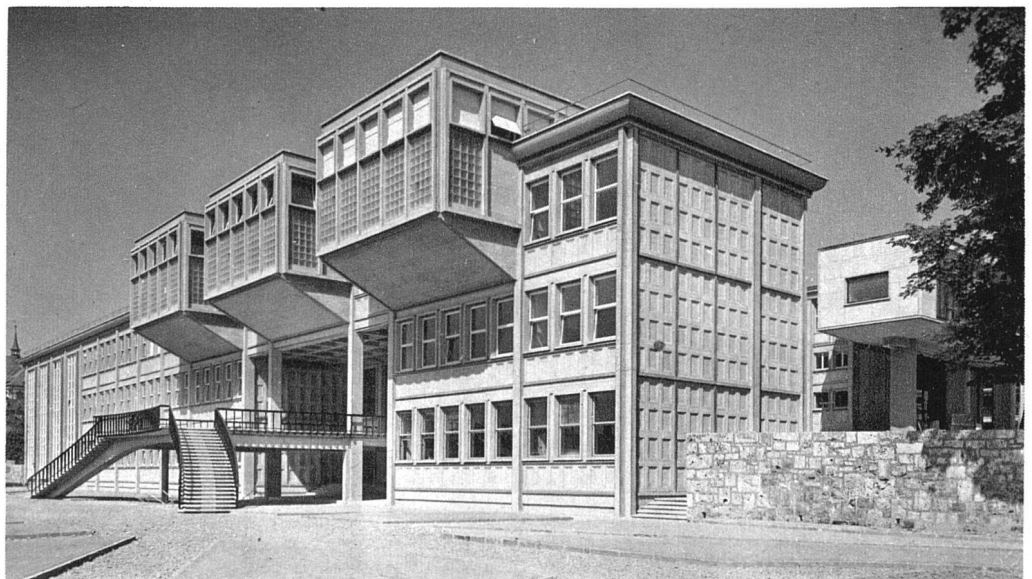
Ansicht aus Osten (beide)



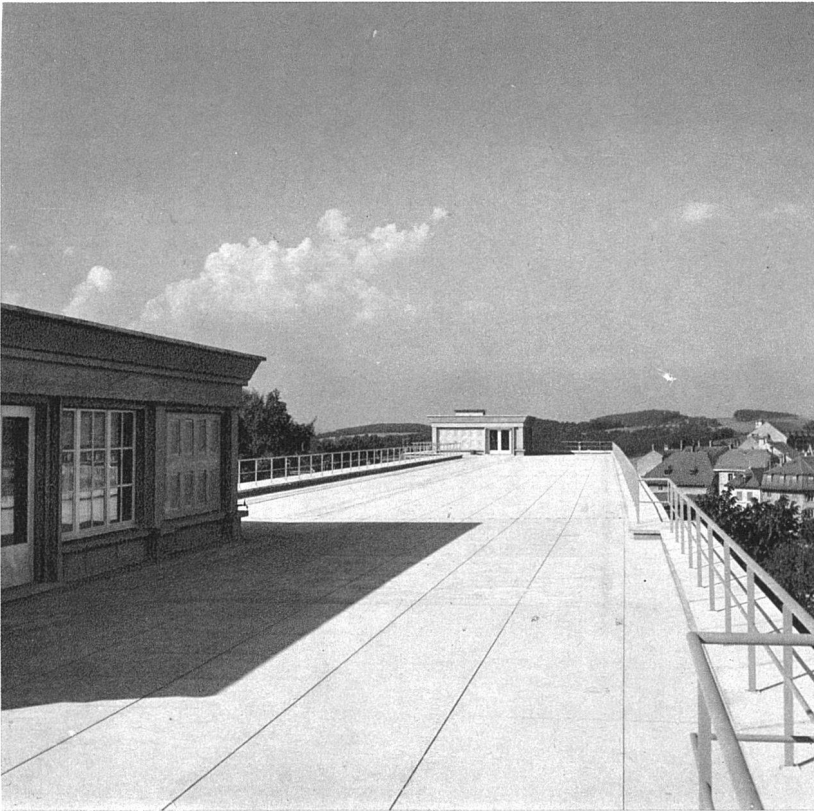


Kapelle und Seminartrakt von Norden
 La chapelle et le bâtiment des séminaires vus du nord

Alle Aufnahmen, soweit nichts anderes angegeben, stammen
 von Hugo P. Herdeg, Zürich



Das Kollegiengebäude
 von Osten,
 rechts Haupteingang
 Le bâtiment des cours
 vu de l'est

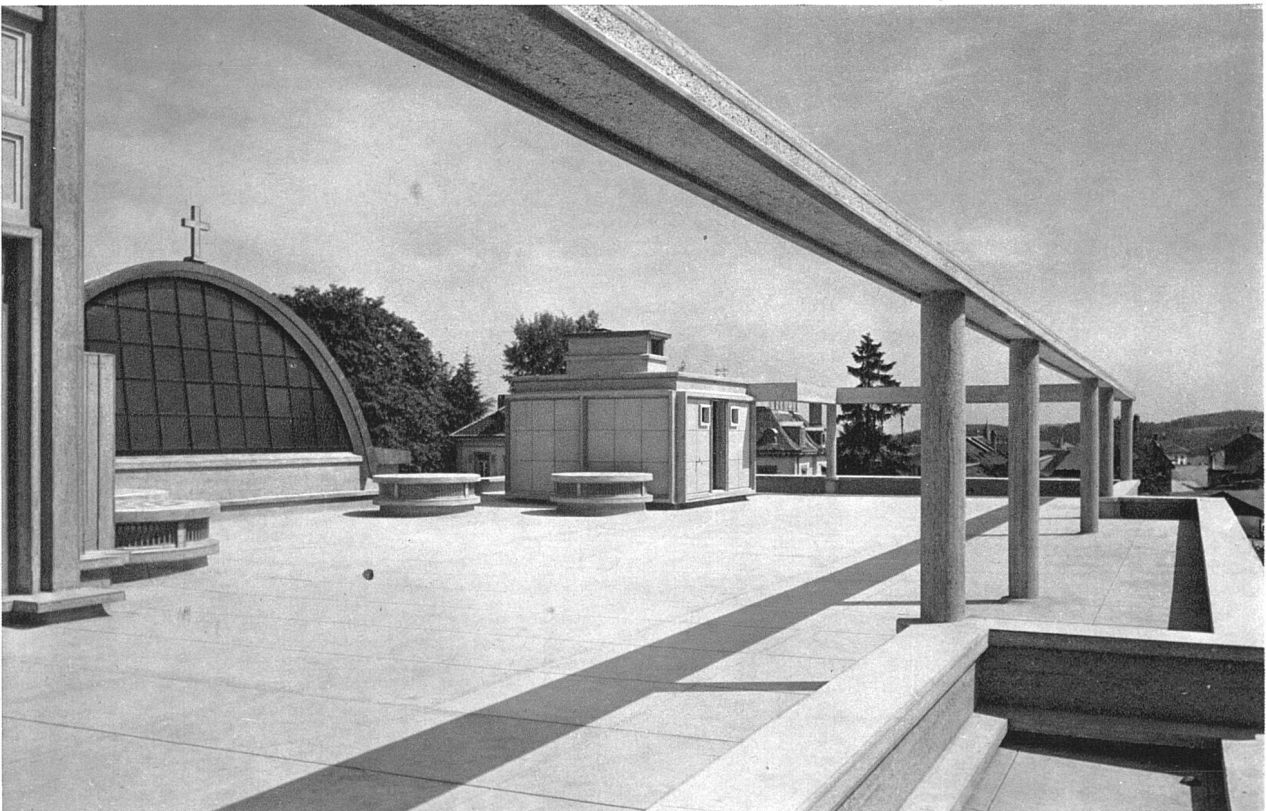


Dachterrasse des Seminarflügels,
aus Südwesten

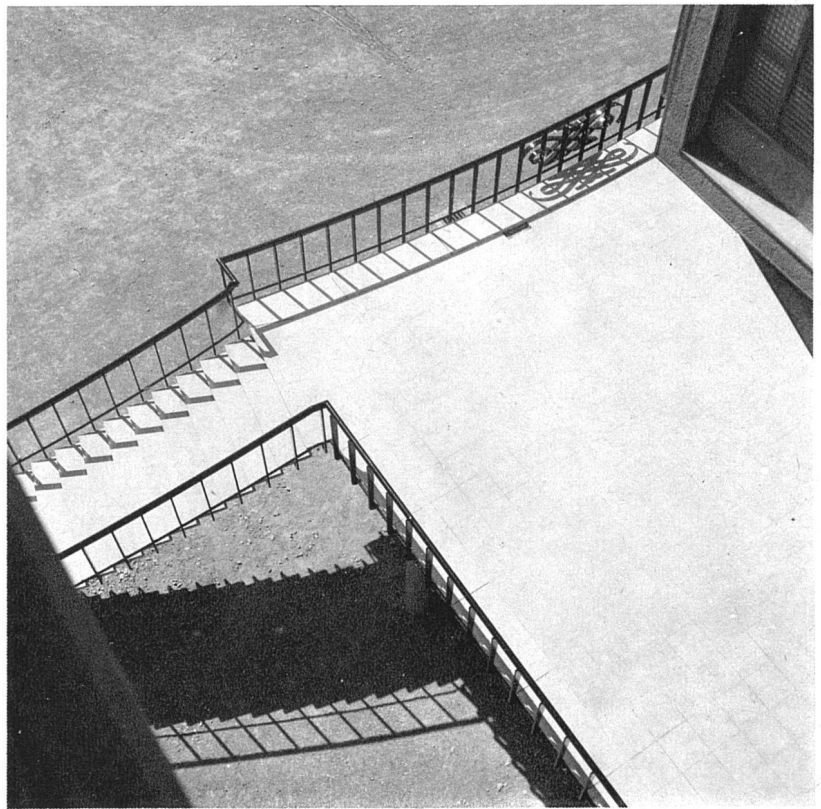
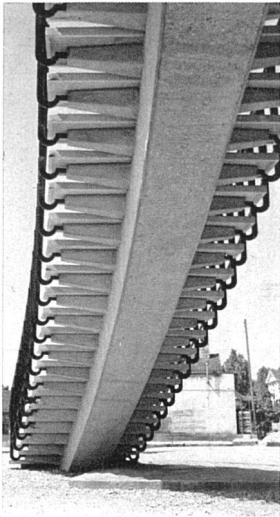
La terrasse du bâtiment des séminaires

Dachterrasse über der Eingangshalle zu Seminar und Kapelle,
links Oberlicht der Kapelle

Terrasse de l'accueil, à gauche vitrage de la chapelle

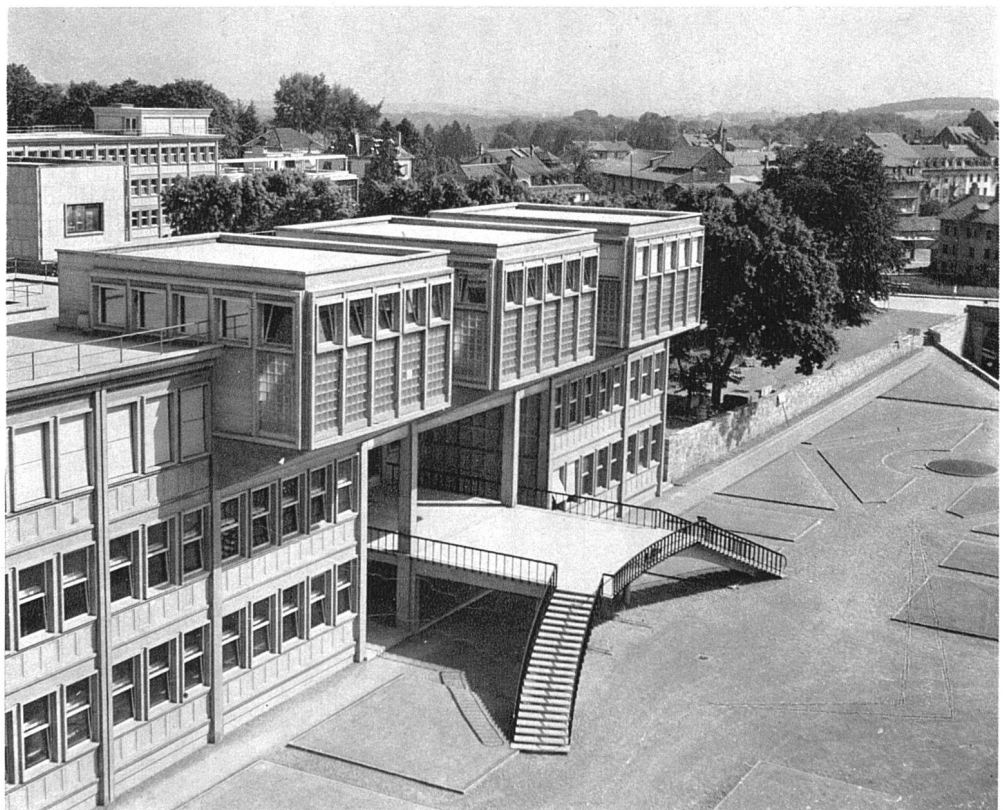


L'escalier du bâtiment des cours



Freitreppe und Terrasse vor dem Kollegengebäude, vom Gebäude aus gesehen
L'escalier du bâtiment des cours, vu d'un des trois auditories de 86 places

Das Kollegengebäude
von Süden
Le bâtiment des cours
vu du sud



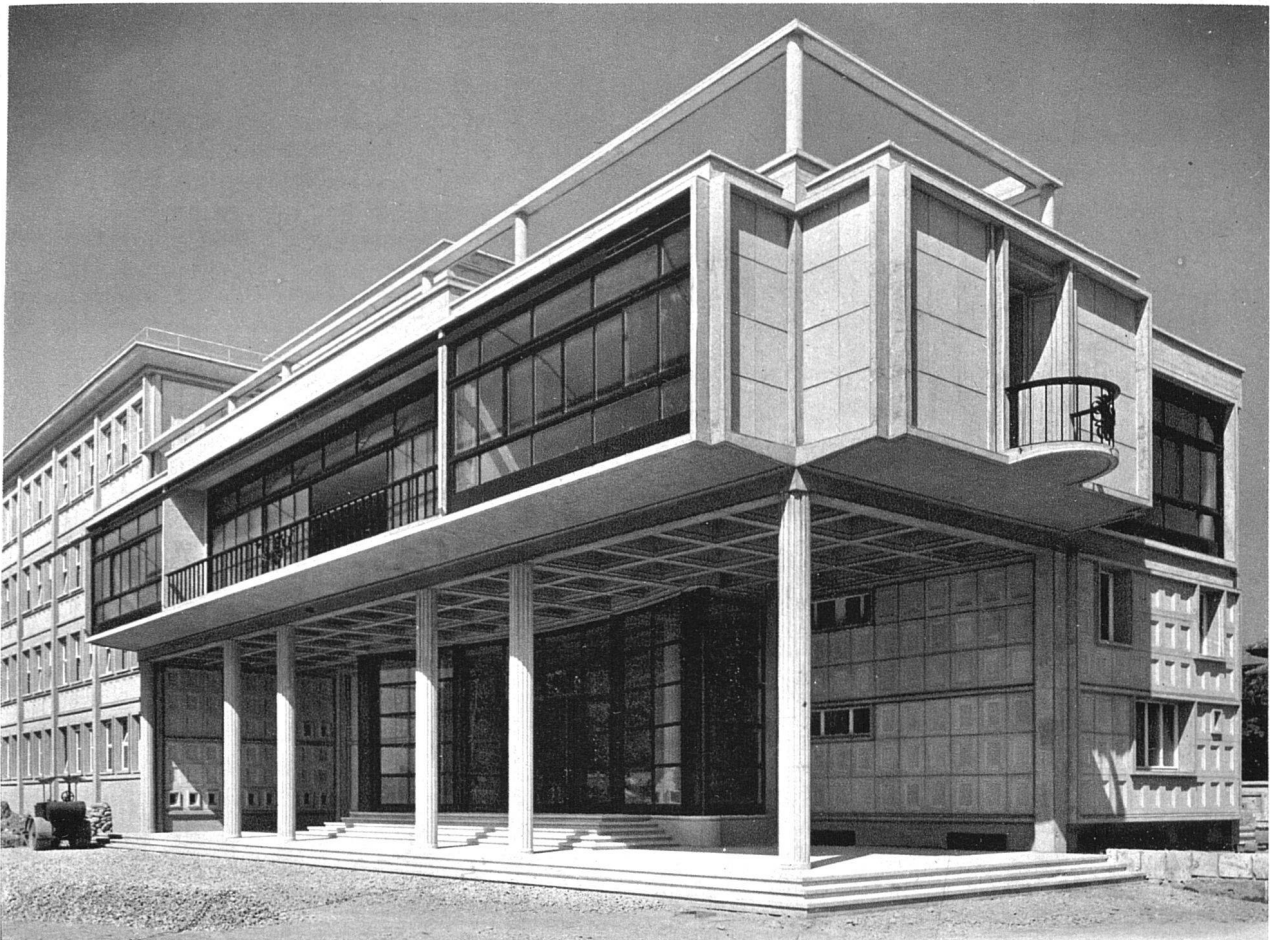


Eingang zum Kollegiengebäude,
von Nordwesten gesehen, mit
Durchblick zur Stadt, rechts
Verbindungsgang vom Mitteltrakt
Entrée du bâtiment des cours, vue
vers la ville (sud-est), à droite la
galerie reliant le bâtiment central
des services généraux au bâtiment
des cours

Verbindungsgang vom Mitteltrakt
zum Seminarflügel, Blick aus Osten
La galerie, reliant le bâtiment
central au bâtiment des séminaires



Photo A. Geisel, Romont



Eingangshalle zu Kapelle und Seminar, aus Osten
Le portique de l'accueil et de la chapelle

Quelques remarques à propos d'architecture

La revue «Das Werk» nous demande quelques lignes pour accompagner la publication de clichés représentant notre dernier travail, exécuté en collaboration avec M. Fernand Dumas: l'Université de Fribourg.

Quelques remarques sur l'architecture ne sont pas hors de propos aujourd'hui où une grande confusion paraît régner à son sujet dans beaucoup d'esprits.

Pour nous, une œuvre d'architecture est avant tout une réalité tangible qui se dresse dans le ciel. C'est une

œuvre qui suppose l'utilisation de certains matériaux groupés suivant un certain ordre, selon une ordonnance déterminée.

Comme les autres industries, l'architecture postule une science de la matière et de son utilisation rationnelle.¹ Mais elle se distingue des industries uniquement utilitaires en cela qu'elle tend aussi à la beauté.

Elle comporte donc:

Une part d'industrie: répondre à un besoin,

¹ Nous pensons que l'évolution de l'architecture est conditionnée par le progrès technique et scientifique que l'architecte a le devoir de s'assimiler constamment. Une œuvre d'architecture n'est «moderne» ou «contemporaine» que pour autant qu'elle soit le reflet, la forme plastique de l'évolution de la technique, de la science et des idées de l'époque. L'architecture à peine née doit donc résoudre un problème scientifique si élémentaire soit-il. Ces conditions nécessaires (mathématiques, géométriques, physiques, mécaniques, chimiques, etc.) déterminent la nature et l'essence de l'art architectural et font de l'architecture l'art par excellence, c'est-à-dire, le plus rationnel, le plus logique; et cela est si

vrai que les artistes qui ont oublié ces principes, ont condamné leur art à une dégénérescence rapide dont le seul remède est le retour à son essence primordiale. Ce caractère logique ressort clairement de cette simple considération: la façade d'une construction architectonique doit être la déduction rigoureuse des prémices posées par les grandes divisions ou les grandes lignes du plan général et de la coupe, adaptées aux conditions du programme et aux matériaux employés: c'est un résultat. En d'autres termes, tout doit être approprié à la destination de l'édifice, et en harmonie avec son caractère.



Die Entlastung des eigentlichen Baukörpers vom ornamentalen Element und dessen Konzentration auf die zusätzlichen Teile der Eisengitter erscheint grundsätzlich richtig — ob man dann das sozusagen kalligraphische Ornament in der vorliegenden Form glücklich oder unglücklich findet, ist wieder eine Frage für sich. Vielleicht hätte man die Unterscheidung zwischen Baukörper und Ornament noch weitertreiben können, indem man künstlerisch hochwertigen Schmuck an ganz wenigen, wichtigen Stellen angebracht und im übrigen auch die Gitter technisch schmucklos durchgebildet hätte, wodurch die etwas anspruchsvoll-kunstgewerblichen Schnörkel weggefallen wären.

p. m.

Eingangshalle zu Seminar und Kapelle,
Blick gegen Nordosten

Halle d'entrée de l'accueil des séminaires
et de la chapelle, vue extérieure



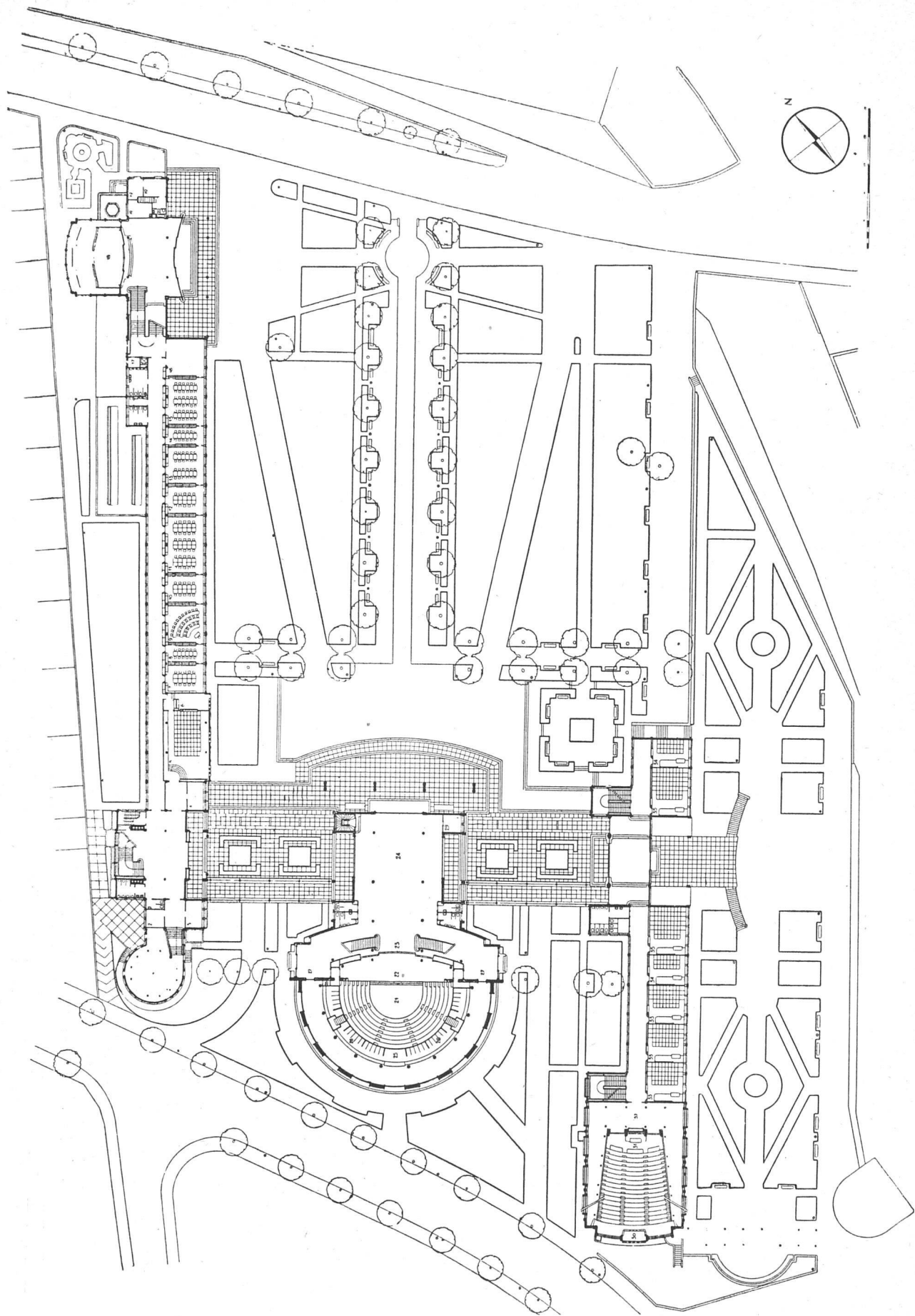
Eingangshalle zu Seminar und Kapelle
von aussen, Blick nach Südwesten

Même hall, vue intérieure

Treppe im Seminarflügel, zugleich Vorhalle zur
Kapelle, Blick aus Osten

L'escalier de l'accueil





Erdgeschossgrundriss 1:1000

Seminargebäude
(Trakt links)

- 1 Pavillon der Musikwissenschaft
- 2 Geräte
- 3 Direktor

- 4 Professor
- 6 Cinéma
- 7 Professoren
- 8 historisches Seminar
- 9 Seminar, 28 Pl.
- 10 Professor*in
- 11 Bibliothek, 30 Pl.

- 12 Professoren
- 13 Seminar, 24 Pl.
- 14 Seminar, 12 Pl.
- 15 Studiensaal, 36 Pl.
- 16 Saal für praktische Uebungen
- 17 Telephon

- 18 Kapelle
- 19 Hauswart
- 20 Bad

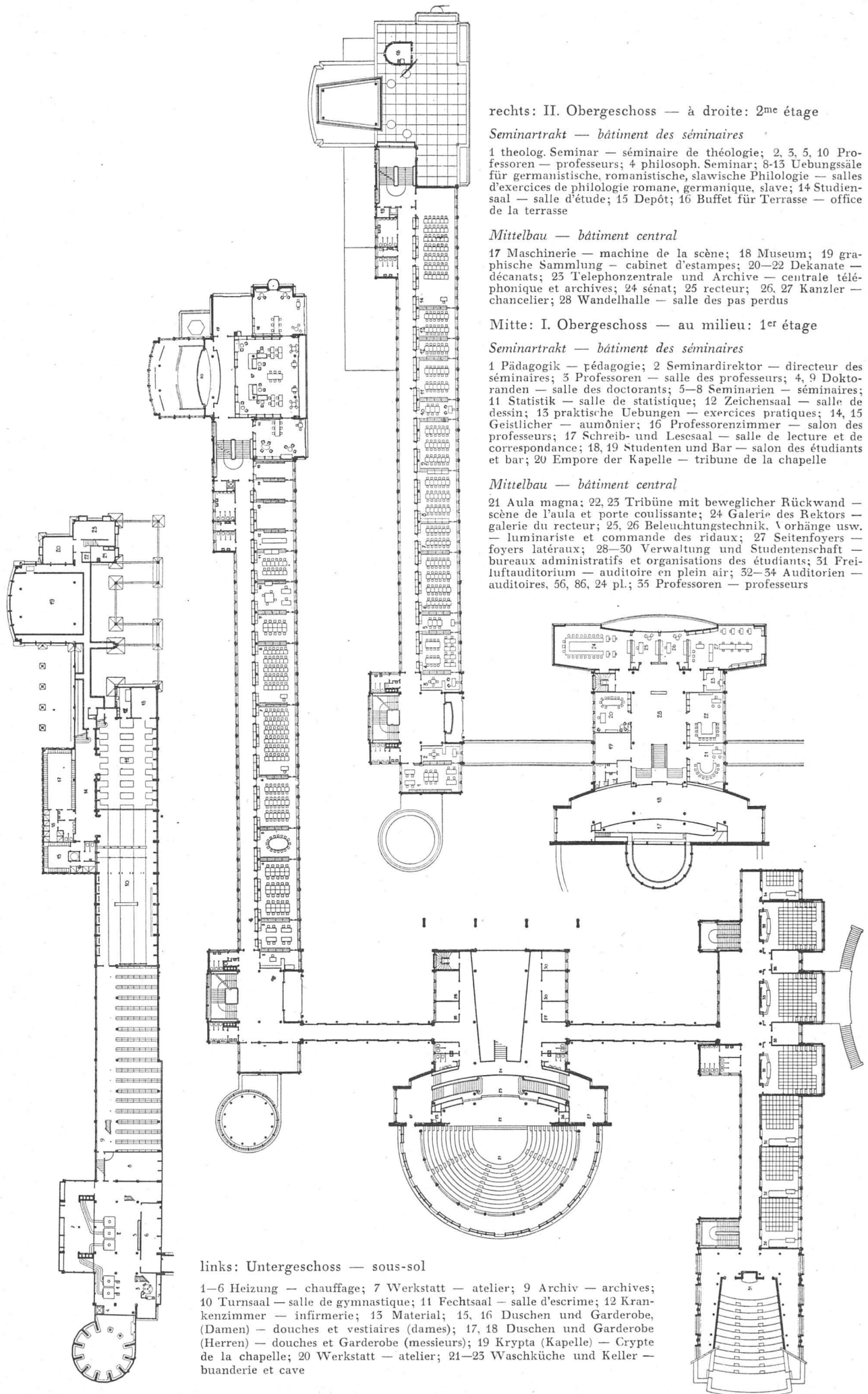
Mitteltrakt

- 21 Aula magna
- 22 Podium

- 25 Rückwandkulissee
- 24 Eingangshalle
- 25 Bar
- 26 Garderoben
- 27 Foyers
- 28 Telephon
- 29 Bureau

Kollegiengebäude
(Trakt rechts)

- 30 Projektionskabine
- 31 grosser Hörsaal, 300 Pl.
- 33 Hörsäle, 40 Pl.
- 34 Hörsäle, 24 Pl.
- 35 Hörsäle, 56 Pl.



rechts: II. Obergeschoss — à droite: 2^{me} étage

Seminartrakt — bâtiment des séminaires

1 theolog. Seminar — séminaire de théologie; 2, 3, 5, 10 Professoren — professeurs; 4 philosoph. Seminar; 8-13 Übungssäle für germanistische, romanistische, slawische Philologie — salles d'exercices de philologie romane, germanique, slave; 14 Studiensaal — salle d'étude; 15 Depôt; 16 Buffet für Terrasse — office de la terrasse

Mittelbau — bâtiment central

17 Maschinerie — machine de la scène; 18 Museum; 19 graphische Sammlung — cabinet d'estampes; 20-22 Dekanate — décanats; 23 Telephonzentrale und Archive — centrale téléphonique et archives; 24 sénat; 25 rector; 26, 27 Kanzler — chancelier; 28 Wandelhalle — salle des pas perdus

Mitte: I. Obergeschoss — au milieu: 1^{er} étage

Seminartrakt — bâtiment des séminaires

1 Pädagogik — pédagogie; 2 Seminardirektor — directeur des séminaires; 3 Professoren — salle des professeurs; 4, 9 Doktoranden — salle des doctorants; 5-8 Seminaristen — séminaires; 11 Statistik — salle de statistique; 12 Zeichensaal — salle de dessin; 13 praktische Übungen — exercices pratiques; 14, 15 Geistlicher — aumônier; 16 Professorenzimmer — salon des professeurs; 17 Schreib- und Lesesaal — salle de lecture et de correspondance; 18, 19 Studenten und Bar — salon des étudiants et bar; 20 Empore der Kapelle — tribune de la chapelle

Mittelbau — bâtiment central

21 Aula magna; 22, 23 Tribüne mit beweglicher Rückwand — scène de l'aula et porte coulissante; 24 Galerie des Rektors — galerie du rector; 25, 26 Beleuchtungstechnik, Vorhänge usw. — luminariste et commande des rideaux; 27 Seitenfoyers — foyers latéraux; 28-50 Verwaltung und Studentenschaft — bureaux administratifs et organisations des étudiants; 51 Freiluftauditorium — auditoire en plein air; 52-54 Auditorien — auditorios, 56, 86, 24 pl.; 55 Professoren — professeurs

links: Untergeschoss — sous-sol

1-6 Heizung — chauffage; 7 Werkstatt — atelier; 9 Archiv — archives; 10 Turnsaal — salle de gymnastique; 11 Fechtsaal — salle d'escrime; 12 Krankenzimmer — infirmerie; 13 Material; 15, 16 Duschen und Garderobe, (Damen) — douches et vestiaires (dames); 17, 18 Duschen und Garderobe (Herren) — douches et Garderobe (messieurs); 19 Krypta (Kapelle) — Crypte de la chapelle; 20 Werkstatt — atelier; 21-23 Waschküche und Keller — buanderie et cave

pour les règlements, mitoyennetés, etc. . . . conformément à la législation du pays, etc., *la littérature*, pour l'exposé clair de ces idées et leur bonne compréhension auprès de ces clients et collaborateurs, *la philosophie* enfin, qui le prémunira contre les spéculations sordides, indignes d'une profession aussi honorable, et lui donnera la grandeur d'âme, l'esprit d'équité et de désintéressement, toutes les vertus, en un mot, propres à lui mériter la confiance et l'estime de ses concitoyens.

Mais remarquons bien que l'architecte n'est ni un dessinateur, ni un géomètre, ni un physicien, ni un mathématicien, ni un juriste, ni un philosophe. Il doit posséder vivante en lui une qualité qui lui est propre: une vertu d'art, une force spirituelle qui assume toutes ces connaissances et tous ces moyens, les utilise à sa propre fin qui est l'œuvre architecturale.

Il est bien évident que cette force spirituelle, que cette vertu d'art ne peut germer et s'épanouir que dans un terrain naturellement approprié. Une disposition naturelle, un don naturel est indispensable à l'architecte.

Cette disposition naturelle, sans une culture et une discipline, que les anciens voulaient longue, et patiente, et honnête, ne passera jamais à l'art proprement dit.

L'art procède ainsi d'un instinct spontané comme l'amour, et il doit être cultivé comme l'amitié. C'est qu'il est une vertu comme elle. Mais la vertu d'art est un perfectionnement de l'esprit; aussi imprime-t-elle à l'être humain un caractère incomparablement plus profond que ne font les dispositions naturelles.

Il peut arriver au surplus, que la manière dont l'éducation cultive les dispositions naturelles atrophie le don spontané au lieu de développer l'habitus, surtout si cette manière est matérielle et toute pourrie de recettes et d'habiletés, ou encore si elle est théorique et spéculative au lieu d'être opérative, car l'intellect pratique, dont relèvent les règles des arts, procède «en posant un effet» dans l'être non en prouvant ni en démontrant: et souvent ceux qui possèdent le mieux les règles d'un art savent le moins les formuler.

On doit déplorer à ce point de vue la substitution de l'enseignement académique et scolaire, à l'apprentissage corporatif. Par là même que l'art est une vertu de l'intellect pratique, le mode d'enseignement qui lui convient par nature, c'est l'éducation-apprentissage, le

noviciat opératif sous un maître et en face du réel, non des leçons distribuées par des professeurs, et à vrai dire, la notion même d'une «Ecole des Beaux-Arts» ou d'une «Ecole d'architecture» au sens surtout où l'Etat moderne entend ce mot, recèle une inintelligence des choses aussi profondes que la notion d'un «cours supérieur de vertu» par exemple.⁴

De là les révoltes d'un Cézanne, d'un Perret, contre l'Ecole et contre les professeurs, révoltes qui portent surtout, en réalité, contre une conception barbare de l'éducation artistique.

Il reste que l'art, étant un habitus intellectuel, suppose nécessairement et en tout cas une *formation* de l'esprit, qui mette l'artiste en possession de règles d'opération déterminées.

Nous sommes persuadés que cette formation ne peut s'acquérir que par un retour aux méthodes traditionnelles et corporatives, c'est-à-dire, l'éducation-apprentissage, l'enseignement en atelier au contact et sous la direction d'un maître que l'élève s'est donné.

Aussi avons-nous l'ambition de remettre en honneur ces saines traditions. Nous y travaillerons de toutes nos forces et avec tous les concours des hommes de bonne volonté qui se joindront à nous.

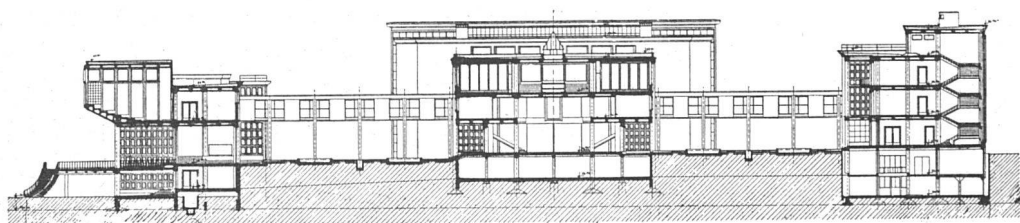
Déjà du Tessin, de Genève, de Fribourg, de Zurich quelques confrères et amis, animés d'un même idéal, ont mis leur temps, leur force et leur intelligence au service de cette cause d'où dépend l'avenir et la grandeur de notre profession. Cette action est d'autant plus importante qu'on parle de plus en plus dans notre pays, de réglementer la profession, de défendre le titre d'architecte, d'en formuler les droits et les devoirs. Déjà dans de nombreux pays, les gouvernements ont pris des arrêtés, et promulgué des lois.

Ces règlements et ces lois participent de la même erreur que nous venons de dénoncer, concernant l'enseignement de notre profession.

Ils ne tiennent pas compte de son caractère corporatif qui nécessite une noviciat opératif, un enseignement apprentissage dans l'atelier du maître et sous sa direction, en face du réel, et prévoient toutes des écoles, avec des classes et des leçons distribuées par des professeurs.

Denis Honegger

⁴ Confère «Art et Scolastique» Jacques Maritain.



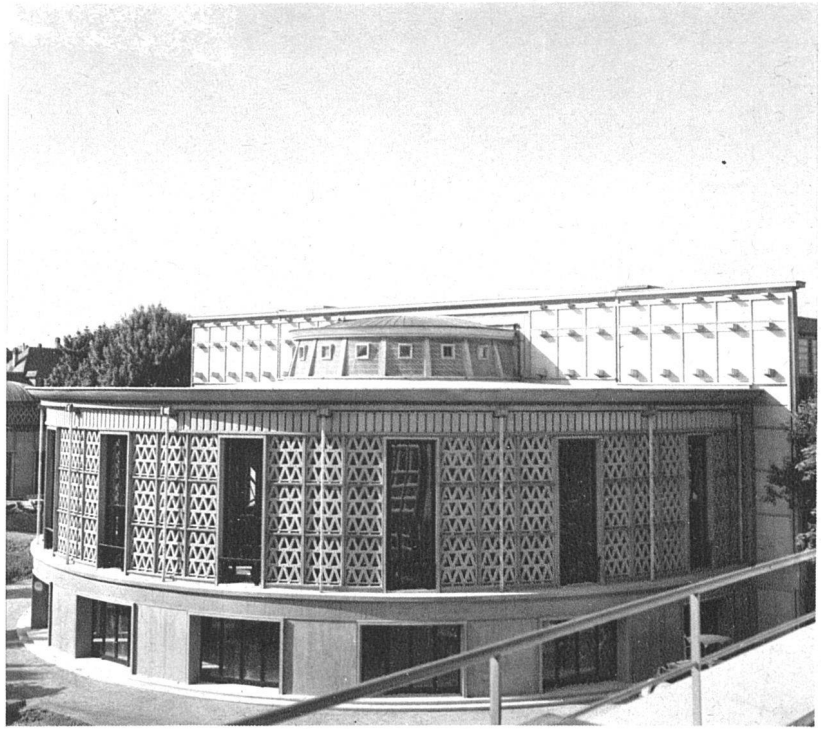
Querschnitt, links Kollegengebäude, rechts Seminargebäude
Coupe transversale, à gauche bâtiment des cours, à droite bâtiment des séminaires

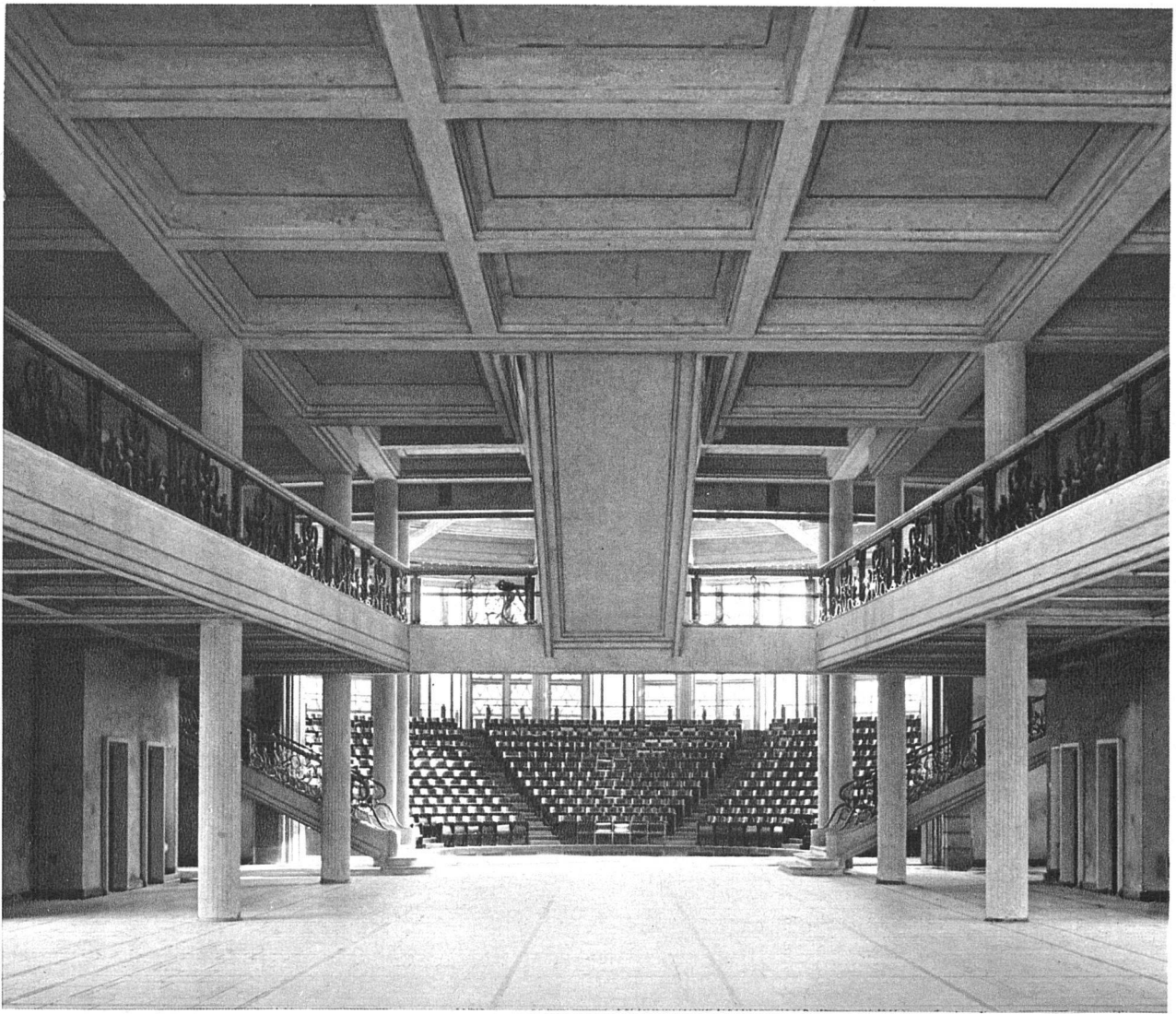
Die grosse Aula mit 774 Plätzen, von Süden gesehen. Einzelheiten der Wandkonstruktion siehe S. 64 und 65 dieses Heftes

L'aula magna, vue extérieure du sud, 774 places. Voir les détails de la construction pages 64 et 65

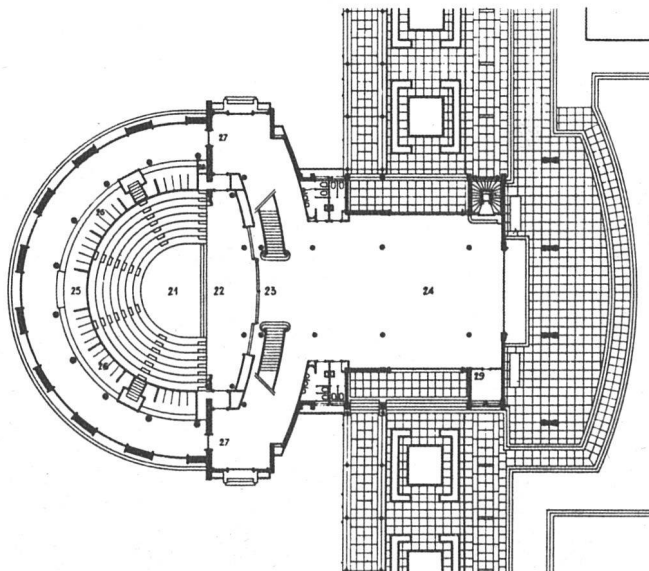
unten: Die grosse Aula, Blick nach Nordosten in die Vorhalle, bei geöffneten Bronzetüren

en bas: l'aula et le hall d'honneur, porte de bronze ouverte



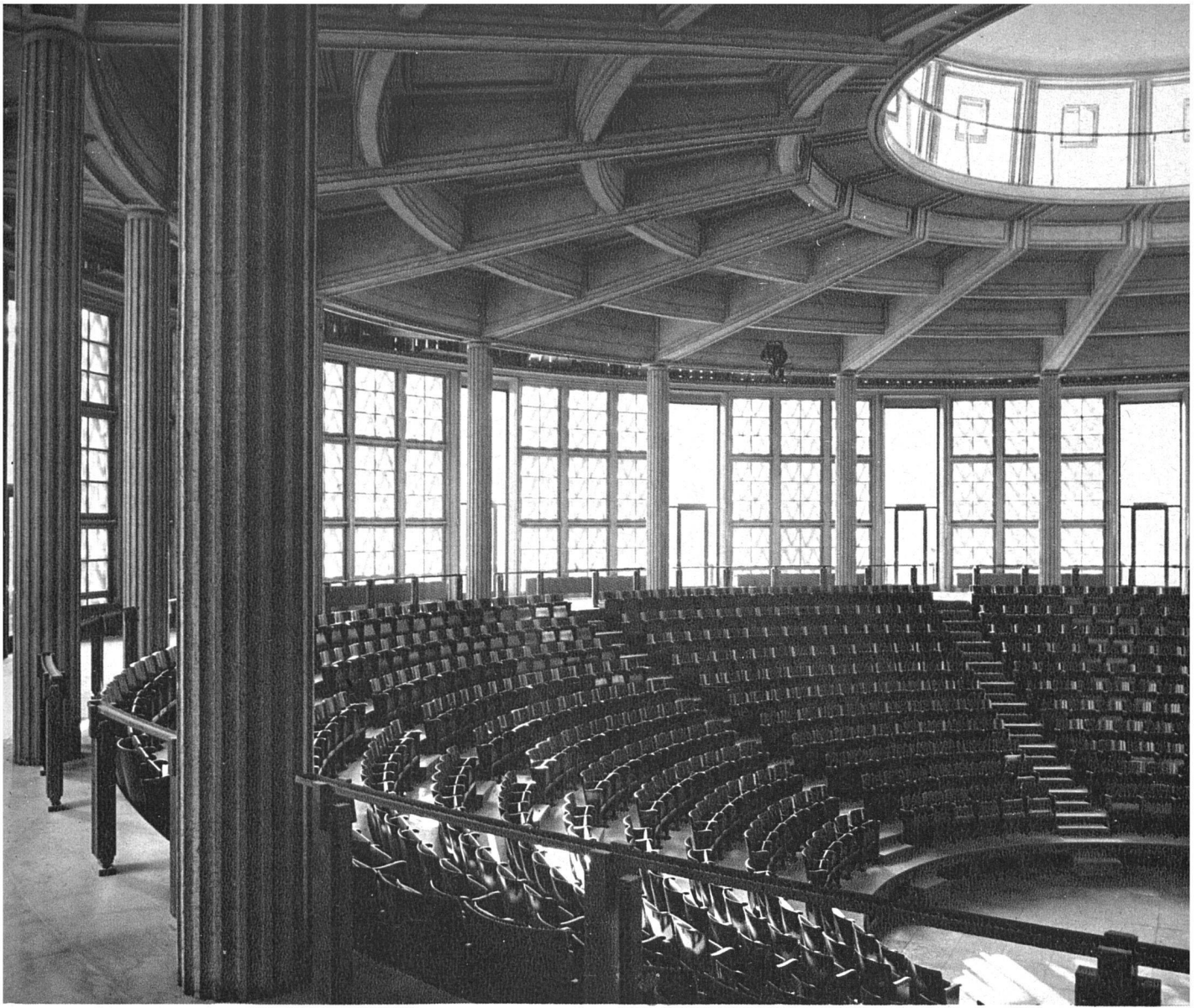


Blick aus der Vorhalle nach Südwesten in die Aula
 Le hall d'honneur et l'aula magna



Mitteltrakt, Erdgeschoss

- 21 Grosse Aula
L'aula magna
- 22 Podium
La scène de l'aula
- 23 Bewegliche Rückwand: sie kann
gegen die Halle geöffnet werden
Ecran mobile, portes coulissantes
- 24 Eingangshalle
Le hall d'honneur
- 25 Le bar
- 26 Garderoben
Les vestiaires
- 27 Seitliche Vorhallen
Les foyers latéraux

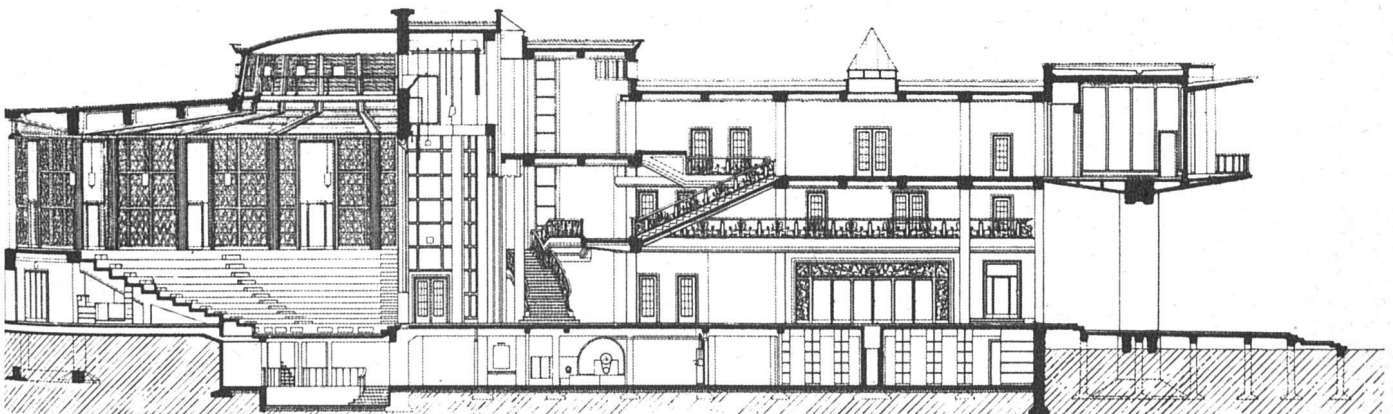


Aula, Blick nach Westen

Schnitt durch den Mitteltrakt, links Aula, rechts Haupteingang

Maßstab etwa 1:300

Coupe sur l'aula magna et les services généraux





Gang im I. Stock, links Vorhalle, rechts Aula



Vorraum, als Museum eingerichtet, im II. Stock
Blick nach Südwesten in die Aula



Museumsgang im II. Stock — Le musée, 2^{me} étage